



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/43/L.2/Add.1
16 octobre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Quarante-troisième session
Genève, 7 octobre 1996

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
SUR SA QUARANTE-TROISIEME SESSION**

Rapporteur : Mme Violeta Fonseca de Sanabria (Venezuela)

POINTS 2 ET 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Orateurs : Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce
Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies
de développement
Irlande (pour l'Union européenne)
Cuba (pour le Groupe latino-américain et caraïbe)
Pakistan (pour le Groupe asiatique et la Chine)
Inde
Norvège
Chine
Maroc (pour le Groupe africain)
Ethiopie
Bélarus
Suisse
Japon
République islamique d'Iran
Indonésie

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification doit être soumise, en anglais ou en français, au plus tard le vendredi 25 octobre 1996 à la :

Section d'édition de la CNUCED
Bureau E.8106
Télécopieur : 907 0056
Téléphone : 907 5654 ou 5655

Chapitre I

REUNION DE HAUT NIVEAU; QUESTION DE FOND : L'INVESTISSEMENT ETRANGER DIRECT ET LE DEVELOPPEMENT DANS UNE ECONOMIE EN VOIE DE MONDIALISATION

(Point 2 de l'ordre du jour)

25. Pour l'examen de ce point, le Conseil était saisi de la documentation ci-après :

"L'investissement étranger direct et le développement dans une économie en voie de mondialisation - Les instruments internationaux régissant l'investissement étranger direct" - rapport du secrétariat de la CNUCED (TD/B/43/5)

World Investment Report, 1996 (UNCTAD/DTCI/32)

Rapport sur l'investissement dans le monde, 1996 : Vue d'ensemble (UNCTAD/DTCI/32 (Overview)).

26. A sa treizième réunion directive, le 8 juillet 1996, le Conseil du commerce et du développement a recommandé que la réunion de haut niveau, organisée conformément au paragraphe 107 a) du texte final adopté par la Conférence à sa neuvième session, se tienne le 10 octobre 1996, dans le cadre de sa quarante-troisième session. A cette occasion, il a également approuvé les trois thèmes qui devaient être abordés à la réunion de haut niveau.

27. La réunion de haut niveau consacrée au point 2 de l'ordre du jour s'est donc tenue tout au long de la journée du 10 octobre 1996. Elle a pris la forme d'un "Forum de la CNUCED sur l'investissement dans le monde" présidé par M. Alec Erwin, président de la Conférence à sa neuvième session et ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud. Parmi les participants aux trois groupes de discussion figuraient des ministres et des dirigeants d'entreprises du monde entier. On trouvera ci-après le programme du Forum et la liste des participants aux trois groupes de discussion.

Matin

Allocutions liminaires prononcées par M. Alec Erwin, président de la Conférence à sa neuvième session et ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud, et par M. Rubens Ricuperro, secrétaire général de la CNUCED.

Les perspectives en ce qui concerne l'investissement étranger direct et le développement : points de vue des milieux économiques

Orateurs : Mme Maria Livanos Cattai, secrétaire générale de la Chambre de commerce internationale

M. Douglas Gregory, conseiller principal, Commerce international et investissement, IBM Canada Ltd.

Groupe de discussion 1 : Tendances, politiques et interdépendance

Les tendances de l'investissement étranger direct, en particulier dans les PMA, leurs déterminants, les obstacles rencontrés et les conséquences à en tirer pour la promotion de l'IED; l'interdépendance de l'investissement, du commerce et de la technologie, et ses incidences sur le développement.

Président : M. Alec Erwin, président de la Conférence à sa neuvième session et ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud

Animateur : M. Guy de Jonquières, rédacteur en chef de la rubrique économique, *Financial Times*

Participants : M. Farooq Sobhan, secrétaire aux affaires étrangères, Bangladesh

M. Abi Woldemeskel, vice-ministre et chef adjoint, Bureau des investissements de l'Ethiopie

M. Alain Ramarason, ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'artisanat, Madagascar

M. Dhundi Raj Shastri, ministre de l'industrie, Népal

M. Mohib Ullah Shah, ministre adjoint de l'investissement, Pakistan

M. Yeo Cheow Tong, ministre du commerce et de l'industrie, Singapour

M. Basoga Nsadh, ministre d'Etat chargé des finances, Ouganda

M. Peter Brabeck, vice-président exécutif, représentant du PDG, Nestlé SA, Suisse

M. John Koo, président et directeur général, LG Electronics Inc., République de Corée

M. Bill Jordan, secrétaire général, Confédération internationale des syndicats libres

Expert : M. Sanjaya Lall, maître de conférences, Economie du développement, Université d'Oxford

Après-midi

Groupe de discussion 2 : *Vers un cadre multilatéral pour l'investissement ?*

Examen des accords en vigueur, définition et étude des questions à prendre en considération en vue de l'élaboration éventuelle d'un cadre multilatéral pour l'investissement, et analyse des conséquences pour le développement

Président : M. Rubens Ricuperro, secrétaire général de la CNUCED

Participants : M. Long Yong-Tu, ministre délégué au commerce extérieur et à la coopération économique, République populaire de Chine

M. I. Adam, ministre du commerce et de l'industrie, Ghana

M. B.B. Ramaiah, ministre d'Etat chargé du commerce, Inde

M. Yoji Ishimaru, directeur général, Département des affaires économiques internationales, Ministère du commerce international et de l'industrie, Japon

Mme Danuta Hübner, vice-ministre de l'industrie et du commerce, Pologne

M. F. Hamburger, directeur pour la politique de développement, Commission européenne, Bruxelles

M. Rufus Yerxa, associé, Cabinet juridique Akin & Gump, Bruxelles, ancien représentant adjoint des Etats-Unis pour les questions commerciales

M. Thomas Bata, président honoraire de Bata Shoe Organisation, Canada

M. Martin Khor, président, Réseau du tiers monde, Malaisie

Expert : M. Monty Graham, associé principal, Institute for International Economics, Etats-Unis

Groupe de discussion 3 : Que faire ensuite ? Points de vue d'organisations internationales et régionales

- Président : M. Alec Erwin, président de la Conférence à sa neuvième session et ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud
- Animateur : M. James Morgan, correspondant économique principal, BBC World Service
- Participants : M. William Rossier, président du Conseil général de l'OMC
- M. Patrick N. Sinyinza, président du Conseil du commerce et du développement
- M. Marino Baldi, président du Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales, OCDE, au nom du Groupe de négociation de l'OCDE sur l'accord multilatéral sur l'investissement
- M. Melito Salazar, sous-secrétaire au Ministère du commerce et de l'industrie et directeur du Conseil de l'investissement des Philippines, au nom de l'APEC
- M. Antonio Kandir, ministre de la planification et du budget, Brésil, au nom du MERCOSUR
- Mme Joanna Shelton, secrétaire générale adjointe de l'OCDE
- M. Rubens Ricupero, secrétaire général de la CNUCED

* * *

Déclarations de clôture prononcées par M. Rubens Ricupero, secrétaire général de la CNUCED, et par M. Alec Erwin, président de la Conférence à sa neuvième session et ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud

28. Un message du Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, adressé à la réunion de haut niveau du Conseil du commerce et du développement, a été distribué sous la cote TD/B/43/L.3.

[A compléter selon qu'il convient]

Chapitre II

INTERDEPENDANCE ET QUESTIONS ECONOMIQUES MONDIALES DANS LA PERSPECTIVE DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT : REPENSER LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT; ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EXPERIENCE DES PAYS D'ASIE DE L'EST EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

(Point 3 de l'ordre du jour)

29. Pour l'examen du point 3 de l'ordre du jour, le Conseil était saisi de la documentation suivante :

Trade and Development Report, 1996 (UNCTAD/TDR/16)

Rapport sur le commerce et le développement, 1996 : Aperçu général
(UNCTAD/TDR/16 (Overview))

A. Déclaration de M. Renato Ruggiero, directeur général
de l'Organisation mondiale du commerce

30. Le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce a dit que, dans un monde de plus en plus interdépendant, les objectifs du développement économique et de la libéralisation des échanges étaient liés. La nature du système commercial mondial s'était transformée depuis les années 40. Les règles de l'OMC englobaient désormais la normalisation, les services, la propriété intellectuelle, les investissements liés au commerce et beaucoup d'autres activités économiques. L'OMC comptait à présent 125 pays membres, dont 80 % étaient des pays en développement ou des pays en transition. La mondialisation de l'activité économique et l'ampleur de l'intégration avaient grandement accentué le caractère intrinsèquement interdépendant et mutuellement avantageux des échanges commerciaux. La communauté internationale s'employait non plus à élaborer des règles d'interaction entre des économies nationales distinctes, mais plutôt à constituer une économie mondiale unique : il s'agissait essentiellement de promouvoir le système commercial tout entier. Les véritables intérêts économiques se situaient dans une mesure croissante au niveau mondial et la sécurité économique reposait de plus en plus sur la puissance d'autrui. En témoignait à l'évidence le rôle grandissant des pays en développement dans le système commercial international. Sur les 125 membres de l'OMC, 90 appartenaient au monde en développement et 30 de ceux qui avaient demandé à y adhérer étaient des pays en développement ou des pays en

transition. Les pays en développement participaient de plus en plus activement au fonctionnement du système : au cours des 18 derniers mois, ils avaient été à l'origine de la moitié environ des demandes de consultation ou de constitution de groupes spéciaux à l'OMC, ce qui représentait une forte augmentation par rapport à la période 1980-1994, durant laquelle leur part dans les différends examinés par le GATT avait été de l'ordre de 10 %. Le poids de plus en plus important des pays en développement dans le système commercial mondial correspondait à leur propre puissance économique : ils comptaient à présent pour 25 % dans le commerce mondial et, si les tendances actuelles se poursuivaient, leur part pourrait atteindre 40 % en 2010 et plus de 50 % en 2020.

31. Il y avait donc une nouvelle donne en matière de développement économique. Si la sagesse des nations voulait auparavant que les économies en développement nécessitent une protection, ne fût-ce que temporaire, vis-à-vis de la concurrence et des échanges internationaux, il était désormais admis que l'inverse était vrai. La liberté du commerce stimulait l'innovation et la créativité, favorisait la spécialisation et abaissait les coûts de production. L'ancien dogme selon lequel l'investissement étranger direct présentait un risque pour le développement avait fait la preuve de son inanité.

L'investissement étranger était apparu comme le système nerveux central de l'économie mondiale, complétant l'épargne intérieure et jouant de plus en plus le rôle d'un maillon essentiel pour les investissements destinés aux secteurs de production, l'accès aux réseaux mondiaux de distribution et l'assimilation des technologies modernes dont une croissance soutenue était désormais tributaire. Tous les pays se disputaient à présent les mêmes investissements, les mêmes marchés et les mêmes avantages liés à l'innovation. A cet égard, la mondialisation était un important facteur de nivellement, et les lignes de démarcation entre pays développés, pays en développement et pays les moins avancés étaient en train de s'estomper.

32. L'expansion du commerce et de la production s'avérait bénéfique pour toutes les parties. En 1995, les importations des dix principaux pays en développement d'Asie s'étaient chiffrees à près de 750 milliards de dollars. On estimait que d'ici à la fin de la prochaine décennie, les pays en développement absorberaient plus d'un tiers des exportations des pays industrialisés. L'exportation était plus importante que jamais pour l'emploi. Loin de coûter des postes de travail au monde développé, la demande

d'importations des économies d'Asie et d'Amérique latine avait considérablement atténué les effets de la récession; cependant, la croissance continue du monde en développement était largement fonction de l'accès aux marchés des pays développés. Même si les principales économies en développement avaient commencé à engendrer leur propre demande interne et avaient, dans de nombreux cas, enregistré depuis 1990 une croissance rapide sans être stimulées par la demande des pays développés, elles restaient tributaires de l'accès aux services, aux investissements et à la technologie fournis par les pays développés.

33. Pour tous les pays, le succès ou l'échec serait fonction du succès ou de l'échec de la communauté mondiale tout entière. Au sommet du G-7 à Lyon, où le sort des pays les moins avancés avait été considéré comme prioritaire, le Directeur général avait souligné la nécessité d'un engagement en faveur des quatre tâches ci-après : mettre intégralement et rapidement en oeuvre la Déclaration de Marrakech sur les pays les moins avancés; améliorer l'accès de ces pays aux marchés en procédant à l'élimination de tous les obstacles tarifaires et autres à leurs exportations; contribuer à améliorer le climat d'investissement pour ces pays, notamment en égalisant les chances grâce à la négociation en temps opportun de règles multilatérales relatives à l'investissement; et participer à la mise en place de capacités humaines et institutionnelles en améliorant l'efficacité et la coordination de la coopération technique. Il entendait insister sur ces propositions et espérait que le rapport du Comité du commerce et du développement de l'OMC à la Réunion ministérielle de l'OMC, qui se tiendrait à Singapour en décembre 1996, contribuerait à cette cause. Tous les instruments disponibles - qu'il s'agisse du commerce, de l'investissement ou de l'ajustement structurel - devaient être employés pour remédier à la marginalisation des pays les moins avancés, et il fallait assurer une coopération étroite entre l'OMC, les différents organes des Nations Unies, les organisations de Bretton Woods et les divers organes régionaux pour faire en sorte que les ressources et les compétences de la communauté internationale restent bien ciblées, coordonnées et adaptées aux besoins mondiaux les plus pressants.

34. Les pays en développement tout comme les pays développés devraient jouer un rôle positif dans les préparatifs de la Réunion ministérielle de Singapour, car tous avaient intérêt à élaborer les règles et structures communes d'une économie mondiale partagée. La question de l'investissement était le meilleur

exemple de cette nouvelle logique inhérente à la politique commerciale. Un consensus s'était déjà dégagé sur l'idée que les problèmes du commerce et de l'investissement étaient intimement liés dans le contexte de la mondialisation et que les questions soulevées par cette corrélation nécessitaient un examen plus approfondi. Les secrétariats de la CNUCED et de l'OMC collaboraient étroitement dans l'analyse des questions liées à l'investissement, et les rapports qu'ils avaient tous deux publiés témoignaient de cette collaboration. Il était fort possible qu'à Singapour, les participants parviennent à un accord sur le traitement NPF en vue d'éliminer d'ici à l'an 2000 tous les droits de douane applicables à un large éventail de produits des technologies de l'information. La valeur des échanges visés par un accord sur les technologies de l'information atteindrait au moins 400 milliards de dollars, dépassant celle du commerce mondial des produits agricoles. La Réunion de Singapour offrirait également une occasion de préciser les tenants et les aboutissants du processus de mondialisation - qui transformait la vie de chacun et suscitait d'intenses débats sur l'emploi, les revenus, les normes sociales et l'environnement - et de construire entre les pays les passerelles qu'exigeait leur interdépendance.

B. Débat général

35. Le **Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement** a ouvert le débat sur cette question par une déclaration dans laquelle il a appelé l'attention sur la section du *Rapport sur le commerce et le développement, 1996* concernant les enseignements tirés de l'expérience de l'Asie de l'Est pour les stratégies de développement.

36. Le représentant de l'**Irlande**, parlant au nom de l'**Union européenne**, a constaté qu'on ne pouvait pas parler de modèle unique de développement pour l'Asie car chaque cas présentait des caractéristiques particulières. Cependant, il semblait manifeste que la plupart, sinon la totalité, des économies les plus performantes présentaient certains traits communs : stabilité macro-économique, fort taux d'épargne intérieure, maintien d'intermédiaires financiers fiables, priorité élevée accordée à la mise en valeur des ressources humaines (en particulier à un enseignement primaire et secondaire de qualité), taux de change compétitifs, orientation vers l'exportation, environnement favorable à l'esprit d'entreprise et à un dialogue ouvert et constructif entre les pouvoirs publics et le secteur privé en matière d'objectifs et de politiques, gestion des affaires publiques

permettant de concilier la recherche d'une cohésion sociale et d'un consensus avec la promotion de la concurrence entre les individus et entre les entreprises.

37. Le cadre classique de l'ajustement structurel coïncidait dans une large mesure avec les caractéristiques communes identifiées dans l'expérience de l'Asie. Les éléments qui en ressortaient, dans les deux cas, étaient les suivants : le secteur privé devait jouer un rôle central dans l'économie, hors de contraintes administratives et de contrôles inutiles sur l'activité commerciale; l'action des pouvoirs publics devait viser à la stabilité macro-économique et au maintien d'un taux de change compétitif, et appuyer un secteur privé qui soit concurrentiel au niveau international; les services publics et l'infrastructure devaient être bien conçus et efficaces; il fallait que les déficits budgétaires soient comprimés pour permettre une mobilisation de l'épargne en faveur de l'investissement et que les dépenses publiques accordent la priorité à la mise en valeur des ressources humaines; les institutions financières devaient inspirer confiance et offrir des taux d'intérêt réel positifs; les branches exportatrices devaient avoir facilement accès aux moyens de production importés; enfin, les marchés du travail devaient être suffisamment souples.

38. L'Union européenne appuyait dans l'ensemble une démarche globale conforme à ces orientations. Les principales différences entre la ligne générale des pays d'Asie et celle que l'Union européenne encourageait dans sa coopération économique tenaient à la protection contre les importations et au dirigisme des pouvoirs publics, s'agissant notamment de la sélection et de la promotion de nouvelles industries par l'intervention de l'Etat. Ce dernier type de pratique avait entraîné des résultats très inégaux tant parmi les pays d'Asie qu'ailleurs, et avait dans certains cas fortement compromis la capacité de croissance.

39. L'orateur a fait observer que, si le premier groupe de nouveaux pays industriels d'Asie était contraint d'orienter ses exportations presque exclusivement sur les marchés des pays industrialisés, il y avait désormais moyen d'accroître les échanges commerciaux entre pays en développement. De même, bon nombre de sources nouvelles d'investissement étranger étaient apparues pour les pays en développement, notamment les plus avancés d'entre eux. Concernant l'aide à fournir à de nombreux pays en développement, notamment les PMA, en matière de promotion des exportations, l'Union

européenne avait pris note de la proposition figurant dans le *Rapport 1996* d'établir un service international de marketing et d'information, mais estimait que ce type d'assistance devait être accordé à un échelon aussi proche que possible de la branche concernée et supposait une compréhension approfondie des capacités d'exportation. Cette tâche occupait déjà une place importante dans les activités du Centre du commerce international CNUCED/OMC et était également prise en considération dans l'aide bilatérale au développement.

40. Pour finir, l'orateur a dit que l'Union européenne tenait à ce qu'il soit pris acte de son objection à l'argument avancé dans le *Rapport 1996* selon lequel l'union économique et monétaire européenne se révélerait être un processus déflationniste.

41. Le porte-parole du **Groupe latino-américain et caraïbe** (Cuba), félicitant le Secrétaire général de ses efforts visant à mener à bien la restructuration du secrétariat, a souligné que la stabilité s'avérait désormais nécessaire pour permettre à la CNUCED de continuer à jouer un rôle utile dans le développement mondial.

42. Le *Rapport 1996* montrait que la croissance économique mondiale avait été malheureusement inférieure aux prévisions en 1994 et 1995, et qu'il en irait sans doute de même en 1996. Cette faiblesse de la croissance de l'économie mondiale, due en grande partie aux politiques déflationnistes des pays développés, notamment en Europe occidentale, constituait une sérieuse menace pour la mondialisation et exerçait des effets négatifs sur les pays en développement. L'opinion exprimée dans le *Rapport* selon laquelle les perspectives économiques du Sud étaient à présent plus brillantes que celles du Nord semblait excessivement optimiste, car la croissance rapide observée dans le Sud restait limitée à un petit nombre de pays. En Amérique latine, en particulier, le modeste taux de croissance de 2,5 % prévu au niveau régional dans le *Rapport* ne permettrait pas d'accroissement sensible des revenus par habitant en 1996. Cependant, un des éléments positifs était la performance du Chili, qui avait pu conserver des taux de croissance comparables à ceux des pays d'Asie de l'Est, tout en maintenant sa stabilité macro-économique. L'orateur a suggéré qu'une étude de cas sur le Chili soit réalisée dans le cadre de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, afin de recenser les aspects utiles

de l'expérience de ce pays qui pouvaient être appliqués à d'autres pays de la région, notamment dans le domaine de la promotion des investissements.

43. De l'avis du Groupe latino-américain et caraïbe, la recommandation du secrétariat tendant à accroître l'épargne et l'investissement intérieurs et à améliorer la compétitivité des exportations était très difficile à appliquer pour des pays en développement qui continuaient de se heurter à des barrières protectionnistes sur les marchés des pays développés et pâtissaient d'une insuffisance de moyens de financement internationaux accordés à des conditions raisonnables. De fait, le *Rapport* reconnaissait que quelques pays seulement bénéficiaient d'apports de capitaux privés et que la plupart des pays en développement étaient plus tributaires que jamais des sources publiques de financement. Le Groupe latino-américain et caraïbe proposait donc que le secrétariat analyse les autres mécanismes de crédit envisageables et demandait instamment aux pays développés de comprendre les besoins de financement du Sud.

44. L'orateur s'est associé à l'opinion exprimée dans le *Rapport* selon laquelle il était urgent de réformer le processus de planification et le cadre institutionnel des politiques de développement dans bon nombre de pays du tiers monde. Concernant la possibilité de reproduire l'expérience positive de l'Asie de l'Est où les exportations jouaient un rôle moteur, il a estimé que de nombreuses politiques interventionnistes appliquées auparavant dans cette région n'étaient probablement guère praticables pour d'autres pays en développement dans la situation internationale actuelle. Il restait donc à déterminer une stratégie de développement appropriée pour ces pays, en tenant compte des caractéristiques nationales et régionales. Aussi importants que soient les efforts déployés au niveau national en matière d'ajustement macro-économique, un appui international adéquat s'avérait nécessaire. Il importait également au plus haut point d'encourager la coopération économique entre pays en développement, en structurant celle-ci principalement en fonction de l'intégration régionale et sous-régionale.

45. Le porte-parole du Groupe asiatique et de la Chine (Pakistan) a dit que, si l'interdépendance mondiale était déjà une réalité, la mondialisation intensifiait l'interdépendance en rapprochant encore les économies et en les rendant plus tributaires les unes des autres. La mondialisation n'était ni totalement inoffensive ni totalement néfaste. Elle offrait des possibilités et impliquait des charges. Les possibilités devaient être inventoriées et

exploitées de façon à éviter un engrenage qui donnerait tout aux gagnants, accentuant ainsi l'écart entre les pays aptes à cueillir les fruits de la mondialisation et les laissés pour compte. Il était possible de minimiser les pressions considérables auxquelles la mondialisation soumettait l'homme et la société en favorisant une croissance économique soutenue, en particulier dans les grands pays industrialisés. Partant, la lenteur persistante de la reprise dans le monde industrialisé, surtout en Europe occidentale, était préoccupante. Les politiques déflationnistes adoptées par les pays développés avaient joué un rôle à cet égard.

46. Il y avait deux autres questions auxquelles il fallait s'intéresser immédiatement. La première était l'instabilité des marchés financiers internationaux. L'intervenant a noté avec satisfaction l'initiative prise par le FMI pour remédier à cette situation dans le futur mais a estimé que la proposition du Groupe des 24 en faveur d'une coordination et d'une observation multilatérales des politiques macro-économiques des pays industrialisés méritait de retenir sérieusement l'attention. La seconde question était celle de la dette qui restait une obsession pour de nombreux pays en développement. L'initiative prise dernièrement par la Banque mondiale et le FMI, avec le soutien du G-7 et des créanciers du Club de Paris, était encourageante. Toutefois, à trois égards, elle décevait l'attente des pays pauvres lourdement endettés : le critère de la viabilité de l'endettement était encore restrictif; les décisions relatives à l'admissibilité des pays n'étaient pas prises avec la souplesse appropriée; les délais accordés aux pays pour leur permettre de remplir les conditions requises n'étaient pas suffisamment réalistes.

47. Le facteur de la croissance et du développement durables par l'exportation était extrêmement important dans les efforts déployés par les pays de l'Asie de l'Est et la question de savoir si cet exemple pouvait être suivi par d'autres pays en développement présentait un grand intérêt. Beaucoup de pays du monde en développement n'étaient pas satisfaits de l'approche classique adoptée par la Banque mondiale dans son évaluation de l'expérience asiatique en matière de développement et la CNUCED avait utilement contribué au débat en cours sur ce sujet. Le *Rapport sur le commerce et le développement* allait à plusieurs égards au-delà de l'argument habituel de la Banque mondiale : premièrement, en mettant en évidence la nécessité d'assurer une interaction dynamique des exportations et de l'investissement; deuxièmement,

en montrant combien il était essentiel de mobiliser et de tirer pleinement parti des ressources naturelles et d'une abondante main-d'oeuvre non qualifiée ainsi que de monter sans cesse dans la gamme industrielle et technique; troisièmement, en faisant ressortir les enjeux des actions gouvernementales qui impliquaient des formes nouvelles d'intervention visant à soutenir la dynamique du développement. La discussion dont le miracle asiatique faisait l'objet était cependant loin d'être achevée et beaucoup de questions restaient sans réponse. Elles avaient trait à la vulnérabilité des pays dépendant des investissements étrangers directs, à la possibilité d'intervention désormais plus restreinte des pouvoirs publics et au caractère fortement régional de l'expérience de l'Asie de l'Est. A ce propos, l'orateur a fait observer que les nouveaux pays industriels pouvaient devenir une source d'investissements étrangers directs et représenter des débouchés pour les produits d'autres pays moins avancés. Il a donc engagé la CNUCED à étudier de manière plus approfondie cette dimension du développement de l'Asie de l'Est. Enfin, il a déploré que le *Rapport sur le commerce et le développement* ne traite pas des incidences effectives des nouvelles perspectives commerciales ouvertes par les Accords du Cycle d'Uruguay pour les exportations des pays en développement et il a invité le secrétariat à consacrer une section du rapport de l'année suivante à ce problème.

48. Le représentant de l'**Inde** a estimé que la partie du *Rapport sur le commerce et le développement* de 1995 relative à la réussite des pays en développement d'Asie de l'Est était particulièrement utile étant donné les changements rapides qui s'étaient produits dernièrement dans l'économie internationale. Des enseignements importants pouvaient être tirés de l'expérience asiatique dans des domaines comme l'investissement et l'épargne, la recherche-développement et les politiques régionales. Grâce à une politique de réaménagement progressif, l'Inde avait pu porter la croissance de sa production à un niveau remarquable, qui dépassait celui atteint par l'ensemble de la l'Asie. La situation était néanmoins problématique pour la plupart des pays en développement d'Amérique latine et d'Afrique qui souffraient d'une position extérieure délicate, de l'amenuisement des flux d'APD et d'une assistance internationale insuffisante.

49. L'intervenant a déclaré qu'il pensait aussi que les Accords du Cycle d'Uruguay, certes, ouvraient des perspectives nouvelles aux pays en développement mais, par ailleurs, diminuaient la liberté d'action de ces pays

et que certaines grandes options, auparavant appliquées avec succès par les pays d'Asie de l'Est, n'étaient plus viables. Il a appelé l'attention sur la conclusion du *Rapport* selon laquelle la réussite économique des pays d'Asie de l'Est reposait sur une combinaison d'intervention gouvernementale et de libre jeu des forces du marché grâce à laquelle la rapide accumulation de capital et le progrès technique s'accompagnaient d'une progression correspondante de la croissance et de la diversification des exportations. S'agissant des échanges de vues sur la politique internationale après le Cycle d'Uruguay, il a estimé que la tendance grandissante à axer les efforts sur la mondialisation avait empêché les gouvernements et les organisations internationales d'accorder toute l'attention voulue aux problèmes de développement propres aux différents pays.

50. Tout en reconnaissant que les pays en développement devaient promouvoir la coopération Sud-Sud, il a jugé inquiétante l'utilisation à des fins protectionnistes des règles régissant actuellement le système commercial multilatéral, en particulier la tentative de certains pays développés visant à inscrire à l'ordre du jour de l'OMC des questions nouvelles qui n'avaient pas de rapport direct avec le commerce. S'occuper de questions non commerciales telles que l'investissement, les conditions d'emploi, la politique de concurrence, les marchés publics, l'immigration et la corruption n'était pas le meilleur moyen de faire progresser le système commercial multilatéral. En outre, le représentant de l'Inde s'est dit convaincu que toute nouvelle libéralisation du commerce international devrait privilégier les intérêts des pays en développement. En vérité, tout arrangement ou système de nature à aggraver les disparités mondiales existantes était à rejeter.

51. Le représentant de la **Norvège** a félicité la CNUCED pour l'esprit novateur qui avait présidé aux délibérations sur l'interdépendance et l'investissement pendant la session en cours et pour la participation active du secteur privé et de la société civile à ses travaux. Issue des décisions prises à Midrand, cette approche pouvait servir de modèle pour les échanges intergouvernementaux qui auraient lieu dans le cadre d'autres organismes des Nations Unies. A Midrand, la CNUCED avait été rétablie dans sa fonction d'organisation politiquement intéressante et économiquement compétente chargée des problèmes de développement cruciaux qui ne relevaient pas d'autres organes des Nations Unies. Grâce à cette impulsion nouvelle, elle disposait d'un moment de répit, mais elle devait faire régulièrement la preuve de son aptitude à mettre

en oeuvre les décisions prises par les Etats membres et le secrétariat devait être assuré du soutien de ces derniers en la matière. Les questions relatives aux PMA étaient primordiales et le Gouvernement norvégien tenait la CNUCED pour responsable des engagements pris envers ces pays. Ces questions devraient faire l'objet d'examen transversaux.

52. Le représentant de la Norvège était persuadé qu'il importait au plus haut point que le Secrétaire général de la CNUCED s'emploie à améliorer la capacité de la CNUCED de rattacher l'étude de l'intégration et de la mondialisation à la mise en oeuvre des principes d'action, c'est-à-dire de s'intéresser dans l'ordre à l'analyse des orientations, à l'évolution des politiques au niveau des différents pays et à l'assistance technique. La Norvège était disposée à entamer un dialogue avec la CNUCED sur l'accroissement du soutien accordé pour les activités de coopération technique à condition que ces activités soient orientées et que les modes de planification convenus soient mis en route. La restructuration ne devrait pas entraver les activités de coopération technique du secrétariat qui devraient être poursuivies à partir de principes directeurs communs et coordonnées par une unité centrale. L'heureux aboutissement de la réforme entreprise par la CNUCED intéressait l'ensemble du système des Nations Unies et le représentant de la Norvège, comme le Secrétaire général de l'Organisation, jugeait préoccupant que New York soit mal informé de la réorganisation en cours dans les organisations ayant leur siège à Genève.

53. Quant aux questions abordées au titre du point 3 de l'ordre du jour, le représentant de la Norvège a été d'avis que tant les aspects économiques que les aspects politiques de la mondialisation étaient complexes et qu'il incombait aux décideurs d'apprécier les divers besoins et les diverses demandes en veillant à ce que le progrès économique soit politiquement et écologiquement viable et tienne compte des intérêts de l'ensemble de la population.

54. Le représentant de la Chine a dit que la publication suivie du *Rapport sur le commerce et le développement* était indispensable pour comprendre et évaluer la situation économique mondiale ainsi que pour permettre à la CNUCED de s'acquitter de sa tâche. Alors qu'un certain nombre de pays en développement retardataires avançaient par étapes sur la voie du redressement économique, le fossé entre les pays développés et l'ensemble des pays en développement continuait de se creuser. La plupart des pays en développement,

dans l'action qu'ils menaient pour réaliser leur développement économique et social, se heurtaient encore à ce sérieux obstacle que constituait un environnement extérieur défavorable et risquaient également de se trouver marginalisés.

55. Le représentant de la Chine se rangeait à l'avis exprimé dans le rapport selon lequel les exportations à destination des pays développés et les investissements en provenance de ces pays avaient été un élément moteur important pour la croissance économique de l'Asie de l'Est qui, dernièrement, avait été la plus forte du monde. Les pays développés pouvaient intensifier ce processus et redonner ainsi de l'élan à l'expansion économique des pays en développement. On constatait toutefois une regrettable tendance à renforcer le protectionnisme dans les grands pays développés au moment même où les pays en développement ouvraient plus largement leurs économies. Cette évolution nuirait aux intérêts de ces derniers mais aussi finalement à ceux des pays développés. Ce n'est qu'en intensifiant les échanges et la coopération sur la base de l'égalité et de l'avantage mutuel qu'on pourrait régler les nouveaux problèmes.

56. Il était capital que chaque pays élabore des politiques de développement économique et social adaptées à sa situation particulière. Il fallait reconnaître les différences existant entre les niveaux de développement économique de façon à ne pas obliger les pays en développement à s'aligner strictement sur les pays développés en ce qui concerne la libéralisation du commerce et de l'investissement. A cet égard, les enseignements qui pouvaient être tirés de l'expérience de certains pays en développement avaient une portée considérable.

57. La complexité croissante des relations internationales par suite de la mondialisation de l'économie mondiale avait rendu plus nécessaire l'existence de cadres multilatéraux. La réunion des hauts responsables de la Banque mondiale, du FMI et de l'OMC au cours du récent Sommet du G-7 représentait un premier pas dans cette direction dont il convenait de se féliciter.

Le représentant de la Chine a noté avec satisfaction que la conférence Sud-Sud sur le commerce et le financement, qui devait avoir lieu au Costa Rica en janvier 1997, attirerait l'attention sur l'importance de la coopération Sud-Sud et élaborerait des stratégies et des programmes d'action nouveaux.

58. En poursuivant une politique de réforme et d'ouverture de son économie au monde extérieur, la Chine avait maintenu un taux de croissance économique

excellent dont elle comptait qu'il atteindrait 10 % en 1996, l'inflation devant être inférieure à 10 %. L'année 1996 avait aussi été celle du lancement du neuvième plan quinquennal et de l'aperçu des objectifs à long terme pour 2010 : le PNB par habitant moyen devrait avoir quadruplé en 2000 par rapport à 1980, le PNB devrait avoir doublé en 2010 par rapport à 2000 et une économie de marché socialiste plus poussée devrait être mise en place. Toutefois, même si les efforts déployés au cours des 15 années à venir pouvaient consolider globalement l'économie chinoise, la Chine resterait un pays en développement. La Chine était disposée à s'associer à l'action commune entreprise par les pays pour réaliser le développement économique et contribuer à la promotion de la paix, de la stabilité et du développement.

59. Le porte-parole du Groupe africain (Maroc) a déclaré qu'il était difficile d'envisager avec optimisme les possibilités offertes au continent africain d'assurer leur développement économique et social étant donné les apports financiers extérieurs nets négatifs enregistrés par la région. La légère amélioration des prix des produits de base en 1995 avait été fortement neutralisée par deux facteurs interdépendants : un accès insuffisant au marché international des capitaux et l'importance des paiements au titre du service de la dette. L'effet de ces deux facteurs avait été aggravé par un marché des changes instable. Evoquant certaines particularités extérieures et intérieures de la situation économique de l'Afrique, l'intervenant a déclaré que la part des pays africains dans la production et le commerce mondiaux continuait de fléchir. L'économie de nombreux pays africains s'était ressentie des difficultés occasionnées non seulement par l'instabilité et les conditions climatiques, mais aussi par une productivité médiocre, des problèmes de gestion, une diversification insuffisante des exportations et la vulnérabilité à l'égard de l'environnement économique international. En outre, la proportion de l'investissement étranger direct dont l'Afrique bénéficiait demeurait modeste et des mesures énergiques étaient encore à prendre pour régler le problème d'endettement de cette région. L'initiative lancée dernièrement au sujet de la dette était extrêmement bienvenue, mais il était regrettable qu'un consensus n'ait pu être réalisé sur son financement. Le porte-parole du Groupe africain était convaincu qu'il fallait adopter sur le champ des mesures plus audacieuses pour résoudre le problème de la dette qui constituait un sérieux obstacle au développement de nombreux pays africains.

60. Le Groupe africain trouvait intéressante la conclusion du *Rapport sur le commerce et le développement* selon laquelle les principaux aspects du modèle de développement asiatique pouvaient être repris dans d'autres pays à condition que le Nord ne ferme pas ses marchés. La coopération Sud-Sud pouvait contribuer à compenser le manque d'accès aux marchés d'exportation du Nord et la lente croissance des pays en développement. Rien ne devait être négligé pour aider les pays africains à tirer des enseignements de l'expérience de développement de l'Asie de l'Est - et c'était là une tâche pour laquelle la CNUCED était pleinement qualifiée.

61. Le représentant de l'**Ethiopie** a loué le secrétariat de la CNUCED pour son analyse approfondie de la question de la dette dans le *Rapport sur le commerce et le développement* et l'a remercié de son assistance technique dans les négociations relatives à la dette et pour l'installation du logiciel sur la gestion de la dette. Il s'est également félicité des efforts actuellement déployés par le FMI et la Banque mondiale pour trouver une solution à l'endettement des pays pauvres lourdement endettés - dont l'Ethiopie - ainsi que de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, qui reposait sur le principe selon lequel les pays africains étaient d'abord et avant tout eux-mêmes responsables de la lutte contre la pauvreté. Notant que dans l'analyse des enseignements tirés de l'expérience de l'Asie de l'Est présentée dans le *Rapport sur le commerce et le développement*, une large place avait été accordée au rôle de l'activité manufacturière, il a souligné que la transformation du secteur agricole dans les premières étapes du développement économique au Japon avait également fourni d'importants enseignements pour l'Afrique en général, et pour l'Ethiopie en particulier, qui était un pays essentiellement agraire.

62. Selon lui, le principal obstacle à une accélération de la croissance économique en Afrique tenait aux conditions de l'offre. Améliorer les infrastructures matérielles et développer les ressources humaines étaient d'importantes mesures pour améliorer ces conditions - mesures dans la mise en oeuvre desquelles la CNUCED pouvait jouer un rôle essentiel. Malgré les progrès de la mondialisation, l'insuffisance du financement extérieur restait une contrainte majeure pour les PMA. Il faudrait donc accorder la plus haute importance à un accroissement sensible des flux d'investissement et d'autres ressources. C'était là un autre domaine dans lequel la CNUCED avait un rôle à jouer.

63. Le représentant du **Bélarus** a dit que la mise en place de conditions favorables à la croissance et à un développement durable dépendait avant tout de l'initiative nationale, conformément à l'idée exprimée à Midrand selon laquelle les pays devaient assumer la principale responsabilité de leur propre développement. Toutefois, le renforcement de l'interdépendance faisait que les processus économiques internes étaient de plus en plus influencés par les conditions extérieures. L'instauration de conditions extérieures propices à la croissance et au développement devait ainsi se placer au premier rang des préoccupations de la communauté mondiale, et notamment d'organisation internationale telle que la CNUCED.

64. Le *Rapport sur le commerce et le développement, 1996* montrait que l'économie mondiale progressait de façon inégale. Quelques pays enregistraient des succès considérables en matière de développement, tandis que d'autres, dont le Bélarus, continuaient de chercher les moyens de sortir de la crise. Le récent "Programme du Bélarus pour le développement économique et social jusqu'en l'an 2000" tenait compte des aspects positifs et négatifs de l'actuelle situation économique et indiquait les moyens de surmonter les difficultés actuelles. Les mesures de stabilisation économique adoptées donnaient déjà des résultats : le recul économique commençait de s'inverser et l'inflation avait été fortement réduite. Le Gouvernement s'efforçait désormais de développer des exportations modernes en mettant en oeuvre des politiques d'investissement attrayantes. Le pays avait également l'intention de devenir partie aux accords commerciaux multilatéraux existants.

65. Tout en estimant que l'expérience de développement des nouveaux pays industriels d'Asie de l'Est ne pouvait pas être véritablement copiée, le représentant a noté que de nombreux enseignements utiles pour d'autres pays pouvaient en être retirés. Le Bélarus s'intéressait ainsi particulièrement à l'expérience positive des pays asiatiques du premier rang concernant le développement d'une production à fort contenu scientifique et l'accroissement de l'efficacité de la production du point de vue de l'énergie et des matériaux. Le Bélarus devait encore surmonter de nombreuses difficultés tenant au manque de ressources naturelles, à la nécessité de rationaliser la production de matériaux et d'énergie, à la nécessité également d'attirer des investissements étrangers, et à des facteurs qui freinaient les efforts déployés pour réduire le chômage.

66. Le représentant de la Suisse a souligné la qualité de la livraison de 1996 du *Rapport sur le commerce et le développement*, tout en exprimant des réserves sur le traitement de sujets tels que la dette des pays en développement, laquelle ne figurait plus parmi les nouvelles priorités de la CNUCED arrêtées à la neuvième session de la Conférence. De plus, il réfutait l'analyse selon laquelle la faible croissance et le chômage élevé que connaissait l'Europe étaient imputables à des politiques budgétaires restrictives, dont les effets devraient être compensés par une politique monétaire moins restrictive. Les autorités suisses étaient convaincues que seule une politique budgétaire et monétaire rigoureuse pourrait garantir la stabilité macro-économique qui était le fondement d'une croissance durable. Le problème du chômage en Europe était dû à des rigidités structurelles du marché du travail, qui retardaient l'adaptation des économies européennes à la mondialisation. Une réforme du marché du travail dans le sens d'une plus grande flexibilité serait donc davantage indiquée pour résoudre le problème du chômage en Europe.

67. Sur la question de savoir si l'expérience en matière d'industrialisation et le développement rapide des pays d'Asie de l'Est pouvaient servir de modèle à d'autres pays en développement, le représentant a noté que le *Rapport* avait fait ressortir le rôle positif joué par les exportations dans le développement de ces pays. Les recettes d'exportations avaient été une importante source de financement des investissements pour le développement des capacités de production. La libéralisation du commerce découlant des Accords du Cycle d'Uruguay était essentielle pour améliorer l'accès des pays en développement aux marchés des pays industrialisés et d'autres pays en développement. La libéralisation devrait encourager certains pays à s'inspirer de l'expérience positive des pays asiatiques et à ouvrir leurs marchés.

68. Le représentant s'est déclaré convaincu que les lois du marché désigneraient automatiquement les vainqueurs dans la concurrence pour la conquête des marchés de produits et des marchés d'exportation, et que ce processus serait bénéfique pour les pays en développement. La proposition de créer à la CNUCED un service de commercialisation et d'information destiné à orienter les pays en développement vers des marchés prometteurs n'apparaissait donc pas très judicieuse. Selon lui, le rôle des gouvernements était de créer des conditions macro-économiques et politiques stables, de mettre en place une administration compétente et efficace, et d'instaurer un cadre juridique

favorisant l'investissement privé et garantissant une mise en valeur optimale des ressources humaines. L'exemple des pays d'Asie de l'Est avait démontré la validité de ce concept.

69. Le représentant du **Japon** a félicité la CNUCED d'avoir entrepris de dégager des enseignements de l'expérience en matière de développement des pays d'Asie de l'Est. Le Gouvernement japonais avait soutenu et continuerait de soutenir les efforts déployés par la CNUCED pour étudier dans quelle mesure cette expérience était applicable à d'autres régions, en particulier à l'Afrique où de nombreux PMA apparaissaient marginalisés par la mondialisation de l'économie.

70. Le représentant a attiré l'attention sur deux importantes assertions figurant dans le *Rapport sur le commerce et le développement*. Premièrement, les pays en développement ne se trouvaient pas nécessairement dans une position plus défavorable après la conclusion du Cycle d'Uruguay qu'avant. Si certaines options auxquelles avaient pu avoir recours les pays d'Asie de l'Est n'étaient plus compatibles avec les actuelles règles internationales, les pays en développement, notamment les PMA, s'étaient vu accorder le bénéfice d'une période de transition plus longue. En outre, le Cycle d'Uruguay avait ouvert de nouvelles perspectives à ces pays. Le second point important concernait le rôle des nouveaux pays industriels du premier rang. En offrant des marchés et des débouchés d'investissement aux pays du deuxième rang, ils avaient encouragé non seulement la coopération Sud-Sud, mais aussi le dynamisme régional en Asie de l'Est. Cela pouvait être un enseignement pour d'autres régions.

71. Un certain nombre d'aspects de l'expérience en matière de développement des pays d'Asie de l'Est, identifiés par la CNUCED, restaient valables : premièrement, dans un pays où le secteur financier n'était pas très développé, les caisses d'épargne postale et les sociétés mutuelles d'épargne pouvaient aider à développer l'épargne intérieure; deuxièmement, le gouvernement pouvait utiliser cette épargne pour financer l'investissement dans les industries de l'avenir; troisièmement, le gouvernement pouvait jouer un rôle important dans le renforcement des capacités humaines et institutionnelles; quatrièmement, la coopération et la discipline devaient être les caractéristiques des relations entre le secteur public et le secteur privé; cinquièmement, le fort accroissement des investissements étrangers directs dans les pays d'Asie de l'Est avait été favorisé par une gestion efficace, avec notamment

l'assouplissement du contrôle des changes et la promotion d'une transparence des règles d'investissement; et sixièmement, les pouvoirs publics devraient accorder une attention particulière à l'amélioration des infrastructures locales - politique que le Japon soutiendrait par son APD. En appliquant les leçons de l'expérience des pays d'Asie de l'Est à d'autres régions où les structures institutionnelles restaient insuffisamment développées, les gouvernements devraient suivre une approche graduelle, dont les premières étapes concerneraient la diffusion de l'information, la formation professionnelle et le renforcement des technologies industrielles, plutôt que des politiques trop complexes visant à encourager des activités économiques particulières.

72. Le représentant de la **République islamique d'Iran** s'est inquiété de ce que la prévision, dans le *Rapport sur le commerce et le développement*, d'une faible croissance de l'économie mondiale ne traduise les conséquences d'un accès inégal des pays en développement au financement extérieur et aux investissements étrangers directs. Ces pays avaient toutefois consenti des efforts considérables pour s'adapter aux nouvelles conditions et avaient enregistré des résultats particulièrement impressionnants en matière de commerce international. Bien que le secrétariat de la CNUCED ait déjà traité deux fois le sujet du développement de l'Asie de l'Est dans le *Rapport sur le commerce et le développement*, il fallait encore analyser concrètement le contexte historique et socio-économique dans lequel les modèles poursuivis par les pays de cette région s'étaient formés. Si quelques éléments de cette expérience pouvaient être utilisés par d'autres pays en développement, des mesures d'ajustement seraient néanmoins nécessaires, notamment du fait que les nouvelles règles multilatérales accordaient aux pays en développement une moindre marge de manoeuvre pour soutenir de nouvelles industries potentiellement viables.

73. Les programmes de la CNUCED relatifs à la dette devaient être dynamiques et flexibles, et il fallait encourager les activités de coopération technique de l'organisation. Il faudrait élargir le champ des discussions à la CNUCED sur les questions d'investissement. Les économies résultant de la restructuration de la CNUCED pourraient être recyclées dans la coopération technique, qui devrait également couvrir les aspects sociaux de la politique économique. Ce dernier point pourrait être traité dans un prochain *Rapport sur le commerce et le développement*.

74. Le représentant de l'Indonésie a dit que pendant plus de deux décennies, les pays d'Asie de l'Est, y compris l'Indonésie, avaient connu des taux de croissance économique sans précédent. Une combinaison de conditions favorables et de réformes soutenues de politique intérieure avait permis à ces pays d'enregistrer des taux de croissance élevés ces dernières années. La fin de la récession dans les pays industrialisés avait eu une influence positive sur les exportations de la région, laquelle avait également bénéficié d'apports considérables d'investissements étrangers directs et autres ressources financières extérieures, même si ces apports étaient restés concentrés sur un petit nombre de pays. La plupart des pays de la région s'étaient résolument engagés dans la voie de la libéralisation et de la déréglementation. Toutefois, leur remarquable succès ne pouvait être attribué à un modèle unique de développement économique; il s'expliquait plutôt par une attitude pragmatique des décideurs face à un certain nombre de problèmes spécifiques. On pouvait néanmoins dégager un certain nombre de caractéristiques communes : tous les pays étaient dotés d'une économie de marché qui encourageait l'entreprise privée; tous avaient adopté une stratégie d'industrialisation axée sur l'exportation, associée à de prudentes politiques macro-économiques; et tous avaient bénéficié d'une situation de paix et de stabilité relatives dans la région de l'Asie et du Pacifique.

75. L'expérience de l'Indonésie illustre le passage rapide de la région d'une économie où, il y a 25 ans encore, 60 % de la population étaient considérés comme pauvres à une économie où le taux annuel moyen de croissance avait été de 7 % pendant deux décennies et où la pauvreté absolue touchait désormais moins de 14 % de la population totale. Le développement de l'Indonésie n'était pas pour autant achevé, loin de là. Une croissance élevée contribuait au renforcement rapide de l'économie de marché. Dans le même temps, le pays avait atteint un stade de développement particulièrement délicat, qui exigerait de la part de ses partenaires de développement qu'ils lui manifestent beaucoup de bienveillance et de soutien. Le pari pour les pays en développement d'Asie de l'Est était à l'évidence de maintenir le dynamisme des deux dernières décennies. C'était là un formidable pari, qui pouvait néanmoins être gagné par le recours aux mêmes stratégies que celles qui avaient favorisé le dynamisme économique initial.
